



# Flash - infos

## LE MOT DU MAIRE

### BILAN À MI-MANDAT

2023 a été une année spéciale car cela correspond à la moitié de notre mandat. Mandat débuté dans la difficulté avec la pandémie et aucune structure, que ce soit administrative ou industrielle, n'était préparée.

À cela s'est ajoutée la guerre aux portes de l'Europe, la crise énergétique, les attentats, la sécheresse, les différents conflits, etc. qui n'ont fait que complexifier et retarder la gestion quotidienne de la vie municipale.

Aujourd'hui à mi-mandat, il est opportun de regarder dans le rétroviseur pour mesurer l'activité réalisée par l'ensemble de vos élus.

Tout d'abord pour bénéficier d'un plan de relance économique proposé par la région AURA, le conseil municipal a changé ses priorités dans la gestion de ses projets qui a conduit à rénover la salle communale avec l'extension d'un local de rangement associatif, l'agrandissement de la salle et la création d'un auvent au détriment d'autres projets comme par exemple l'aménagement de la route de Trévoux qui avait fait l'objet d'une étude de faisabilité. D'autres travaux de plus faibles importances sont à rappeler avec le changement des portes de l'église, le remplacement de la chaudière de l'école, la réfection complète des garde-corps du pont de Fourvière.

Toujours en pleine pandémie avec des réunions difficiles à organiser, nous avons lancé la révision du PLU en s'appuyant sur 3 bureaux d'études (urbaniste, environnement, réglementaire). Travail de fourmis long et fastidieux pour prendre en compte l'ensemble des contraintes réglementaires fluctuantes qui s'imposent à nous (SCOT, loi climat et résilience, ZAN, ...). L'avancement de nos réflexions s'est concrétisé à travers plusieurs réunions publiques pour vous présenter successivement le Plan d'Aménagement de Développement Durable, l'étude environnementale, la présentation faite aux Personnes Publiques associées ou plus récemment avec l'enquête publique. A noter l'intégration d'un corridor écologique à travers la trame verte ou la préservation des Zones humides rive droite du morbier. Pour renforcer cette protection de notre environnement, la commune est devenue propriétaire d'un bois de 1.3ha face au terrain de loisirs. A souligner pendant ce laps de temps une réduction conséquente du nombre de permis de construire passant de 16 en 2020 à 5 en 2023.

*La suite en page 2*

## Agenda

09/01 20h	Conseil municipal	Salle du conseil—Mairie
12/01 19h	Soirée bar musical - Comité des fêtes	Salle communale
13/01 10h30	Vœux du maire	Salle communale
19/01	Assemblée Générale - Comité des fêtes	Salle communale
26/01	Assemblée Générale - TSL	Salle communale

## Mémo

### Horaires d'hiver de la déchèterie :

Du 1er octobre 2023 au 31 mars 2024 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 17h.

### Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Les mardi et jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

### Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

### Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03  
 Courriel : [mairie@tousieux.fr](mailto:mairie@tousieux.fr)  
 Site internet : [www.tousieux.fr](http://www.tousieux.fr)

A travers la révision du PLU, nous avons également décidé de réorienter les aménagements des 2 fermes du centre village vers leur déconstruction en s'appuyant sur les conclusions d'un bureau d'études structure pour prendre en compte l'évolution de la réglementation thermique RE2020 applicable à ces bâtiments ainsi que les contraintes de renfort du bâti. Après avoir prolongé le portage financier de ces fermes, nous travaillerons activement à la rédaction d'un cahier des charges et à la recherche d'investisseurs sur la 2<sup>e</sup> partie de notre mandat.

Nous avons également investi beaucoup de temps et d'énergie dans la gestion et la réorganisation de notre école. Après 2018, 3 nouvelles classes sont venues s'ajouter pour gérer au mieux les 240 enfants du RPI (effectifs en augmentation d'environ + 80 enfants sur 5 ans). Pour prendre en compte l'évolution démographique, la construction d'une nouvelle classe et d'un nouveau préau ont même été nécessaires. L'occasion de baptiser cette école « école Marc JABOULET ».

Côté animation et vie de village, TOUSSIEUX a adhéré à l'association Passerelle en Dombes pour faciliter la recherche d'emplois ou de stages au 6% de chômeurs que compte notre commune et renouveler la convention avec la MJC de Reyrieux.

Durant cette 1<sup>e</sup> partie de mandat, nous avons également aidé techniquement et/ou financièrement nos associations dans la concrétisation de leurs projets, par exemple Le creux du loup avec la mise en place du centre de loisirs ou du fonctionnement du périscolaire.

2023, année également du recensement, qui a généré beaucoup de travail administratif. Nous sommes aujourd'hui environ 1 250 toussinois.

Sur 2023, nous avons également lancé une étude de faisabilité pour une cantine et travaillerons en 2024 jusqu'à l'Avant-Projet Définitif avec l'appui d'un architecte sur ce projet. La suite à donner sera prise en fonction du retour ou pas des subventions. A suivre...sur la 2<sup>e</sup> partie du mandat.

2023 a vu la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la salle communale, le local technique et le périscolaire, projet porté financièrement en globalité par le Syndicat d'Electricité de l'Ain pour produire l'équivalent en électricité d'une dizaine de logements. Ils seront opérationnels très prochainement.

2023 s'est également terminé sur une note très positive avec l'acquisition d'une parcelle de 300 m<sup>2</sup> au pied de l'église. Nous remercions ici très vivement la famille COMBE qui nous a permis cette transaction. Cette acquisition permettra de dégager le visuel de la rue du pisé et ainsi renforcer la sécurité avec le chemin du vignol mais aussi de valoriser notre patrimoine bâti en terminant le re jointement façade Est de l'église. A suivre également.

Si pour certains d'entre nous, les réalisations ne vont pas assez vite, il faut bien avoir à l'esprit que nous travaillons dans un environnement budgétaire très contraint (suppression de la taxe d'habitation, diminution des dotations, ...).

Voici en quelques mots le survol du travail effectué par vos élus pendant cette 1<sup>e</sup> partie de mandat ainsi que nos orientations pour la 2<sup>e</sup> partie.

Nous ne pouvons pas tourner la page de 2023 sans avoir une pensée particulière à ceux qui nous ont quitté et aux familles dans la détresse.

Je terminerai ce mot du Maire, en souhaitant à chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal, une bonne année 2024, une bonne santé, de la réussite dans vos projets personnels et professionnels et avec le plaisir de retrouver chacun d'entre vous autour du verre de l'amitié qui clôturera la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 13 janvier 2024 à 10h30 à la salle communale.

Meilleurs vœux pour 2024. Bonne année et bonne santé.

Armand CHAUMONT

Bonne Année

## ÉTAT CIVIL



Madame Odette BELLEMAIN est décédée le 28 décembre 2023 à l'âge de 90 ans.

Toutes nos condoléances à la famille et ses proches.

# VŒUX 2024



*Armand CHAUMONT, Maire de TOUSSIEUX,  
et les élus du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la*

## *Cérémonie des vœux du Maire*

*Samedi 13 janvier 2024,  
à 10h30,  
à la salle communale.*

*A l'issue de la cérémonie sera remise la médaille de Maire Honoraire  
à Jean Claude AUBERT, maire de 2008 à 2020.*

**TOUSSIEUX**  
DOMBÈS SAONÉ VALLÉE

## REPAS DE NOËL DU CCAS

Mardi 5 décembre, nos aînés se sont retrouvés à la salle communale pour notre traditionnel repas de Noël, offert par la municipalité et organisé par les membres du CCAS.

Une belle journée, un bon moment de convivialité où chacun a eu le plaisir à discuter, échanger, autour d'un délicieux repas servi par " KR traiteur " des ECHETS.



Les enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs enseignants, sont venus très nombreux chanter leurs chansons. Pour l'occasion, ils avaient même appris une chanson en anglais et espagnol. Bravo à tous pour leur engagement et pour la confection de leurs belles cartes de vœux.

Bel instant de partage intergénérationnel !

Puis nos 43 convives ont terminé cette journée par quelques pas de danse, fredonné, écouté nos chanteurs.

L'équipe du CCAS a eu plaisir à organiser ce beau moment de rencontre.



# L'ECHO DES ASSOS



L'année 2023 s'achève, il est donc temps pour nous de vous souhaiter une très bonne année 2024 avec quelques dates à retenir et à noter sur vos agendas :

- **Vendredi 12 janvier de 19h à 22h30** salle communale pour notre soirée 'Bar musical' avec une animation 'Karaoké avec guitare',
- **Vendredi 19 janvier 19h** salle communale, pour notre Assemblée Générale.

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte rendu moral et financier,
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

N'hésitez pas à venir nombreux pour nous soutenir et aussi pour, peut être, rejoindre notre sympathique équipe,

- **Samedi 3 février 19h** salle communale pour une Tartiflette.

Que la nouvelle année vous apporte la santé et le plaisir de moments partagés en famille ou entres amis.

## J'AIME LA GALETTE, SAVEZ-VOUS COMMENT ?



### INGRÉDIENTS



2 pâtes feuilletées



125 gr de sucre



125 gr de beurre



125 gr de poudre d'amandes



3 oeufs

### USTENSILES



1 saladier et 1 fouet



le four



1 pinceau de cuisine



1 couteau



1 fève

### PRÉPARATION



1 Mélangez le sucre et le beurre ramoli coupé en dés. Ajoutez 2 oeufs et les amandes en poudre.



3 Refermez en roulant les bords ensemble. A l'aide du pinceau, badigeonnez la galette d'oeuf battu. Et décorez à l'aide du couteau.



Noubliez pas de mettre la fève !

2 Posez un disque de pâte sur la plaque du four avec sa feuille de cuisson. Versez la préparation sur cette pâte et déposez la fève. Recouvrir avec le second disque de pâte.



4 Mettre au four (préchauffé) pendant 20 min, à 200°C (thermostat 6/7). Laissez tiédir, découper les parts. Le plus jeune se met sous la table et dist à qui va chaque part. Celui qui a la fève sera le roi ou la reine du jour !